

## Compte rendu de la réunion du 25 juillet 2019

**Présents :** SCARAVETTI H CLAVERIE C DIJKSTRA G TRINTIGNAC L DUFFAU J-M  
GARZELLI E DESANGLES V GALISSON N FORT S DUBOURDIEU D KUBIAK C  
**Secrétaire :** DESANGLES V

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 mai 2019
- Recomposition du conseil communautaire l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux : La répartition de droit commun est reconduite
- Révision de la carte communale :  
Monsieur le Maire et Laurent Trintignac rendent compte des informations recueillies lors de leur visite à la DDT du Gers.
  - Une délibération approuvant cette révision doit être prise par le conseil municipal
  - Un bureau d'étude devra être consulté pour un diagnostic après visite sur le terrain (coût de l'opération : environ 10 000 €)

La commune étant encore compétente dans ce domaine, il est conseillé de démarrer rapidement la procédure.

La révision de la carte communale est votée à l'unanimité.

- Etude des devis demandés :
  - Devis de Jérôme Montaret pour 2 grilles en fer forgé pour la fenêtre de l'ancienne salle des fêtes et celle au-dessus de la distillerie pour ventiler les moteurs du chauffage pour un montant de 1600 € HT. Devis accepté à l'unanimité.
  - Devis de la SARL Lopez pour refaire le mur de la montée vers la cour du château (côté qui n'avait pas été fait), pour un montant de 1461 € HT. Devis accepté à l'unanimité
  - Devis de l'EURL Menuiserie Piton pour refaire les volets et portail bois du bâtiment du four à pain ainsi que la porte de la cuisine pour un montant de 11 043 € HT (non comprise la peinture de finition après pose).  
Il est proposé de demander d'autres devis.
- Adressage :  
Une 1<sup>ière</sup> phase a été exécutée comprenant la pose des panneaux de lieux-dits. Il reste à poser les plaques de nom de rue ainsi que les numéros de maison.  
Dans les prochaines semaines un courrier sera adressé aux administrés afin de les inviter à faire la démarche de changement d'adresse.
- Questions diverses :
  - Il est proposé de trouver une solution pour isoler le ballon d'eau chaude du bar
  - M. Magné Eric a soumis son souhait d'agrandir sa maison d'habitation, cela est rendu impossible à cause du chemin communal jouxtant celle-ci. Un échange de terrain avec la commune pour déplacer ce tronçon de chemin serait la seule solution.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette modification, un géomètre devra être consulté.
  - Le Syndicat d'Intérêt Scolaire a établi un projet de modification de statuts qui sera proposé au conseil municipal le jeudi 1<sup>ier</sup> août à 20 h.30 pour approbation.
  - Les panneaux d'information sur le village et son histoire sont en cours d'élaboration.
  - L'ancienne salle des fêtes devra être mise en ordre.
  - M. le Maire remercie officiellement Didier Claverie pour la restauration des portes des anciennes toilettes.